



J'appréhende et je comprends mieux le principe de laïcité à l'École et ses enjeux.

**PARENTS**

**La laïcité à l'école  
et si on en parlait ?**



# C'EST QUOI LA LAÏCITÉ ?

La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

La laïcité implique la séparation de l'Etat et des organisations religieuses.

L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte, ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses. De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers. La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

— “ —  
C'est pour garantir la liberté de conscience que le principe de laïcité s'applique à l'école. Dans l'espace scolaire, il est interdit de mettre en avant une religion ou une conviction philosophique. Tout prosélytisme, autrement dit toute propagande en faveur d'une religion ou d'une philosophie, est interdit.  
— ” —

Cette liberté est assurée par une loi : la loi de séparation des Églises et de l'État qui date du 9 décembre 1905. Le terme Églises désigne ici les différentes religions.

Cette loi s'applique partout en France, sauf dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle et dans sept territoires d'Outre-mer.

## Charte Observatoire de la Laïcité

### QU'EST CE QUE LA LAÏCITÉ ?

Ce n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

Ses trois principes et valeurs :

La <b>liberté</b> de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public	La <b>séparation</b> des institutions publiques et des organisations religieuses. L'Etat ne reconnaît, ni ne salarie aucun culte	L' <b>égalité</b> de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions
--	--	--

Elle garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.

Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

De la séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers. La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.



# LA LAÏCITÉ, PILIER DE L'ÉCOLE

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. Les différents enseignements contribuent à la transmission de la laïcité, en particulier l'enseignement moral et civique, l'histoire géographique ou encore la littérature.

La laïcité s'applique à l'école, une Charte de la laïcité est affichée dans les écoles et les établissements scolaires de France. Cette charte est un texte très important qui rappelle un certain nombre de règles pour bien vivre ensemble à l'école. Par exemple, la Charte indique que personne ne peut être exclu de l'école à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de son sexe. La laïcité permet de dire ce que l'on pense, à condition de respecter les autres. Elle indique également que personne n'a le droit ni d'insulter ni de faire preuve de violence. Et que les mots racistes sont bien sûr interdits ! **Autant de règles simples et incontournables qu'il tout le monde doit respecter, enfants comme adultes.**



## ZOOM

### Port du voile et sortie scolaire

Lors d'une sortie scolaire, le port du voile pour les parents accompagnateurs peut-il être autorisé ? La fiche 21 du guide de la laïcité à l'école y répond par l'affirmative. Les parents d'élèves peuvent en effet porter un signe ou une tenue par lequel ils manifestent une appartenance religieuse, « sauf si leur comportement ou leur discours traduisent une volonté de propagande ou de prosélytisme ». Toutefois, les chefs d'établissement « peuvent, lorsque les circonstances l'exigent, recommander aux parents d'élèves de s'abstenir de manifester leur appartenance religieuse lorsqu'ils participent, sous la responsabilité de l'institution scolaire, à l'encadrement de sorties ou d'activités éducatives. »



## REPERES

## L'enseignement religieux à l'école

L'enseignement religieux est interdit au sein de l'école.

Les enseignants ne peuvent pas être des religieux. Ils doivent être d'une absolue neutralité sur les questions religieuses. Tout prosélytisme athée ou religieux est proscrié. En revanche, les références au religieux sont possibles dans le cadre d'un enseignement objectif.

Dans le secondaire, même principe de neutralité et de discrétion religieuse qu'au primaire. Un enseignement religieux est possible en dehors des heures de cours. Des éléments de culture religieuse sont dispensés en classe à travers une vision objective du fait religieux.

### La charte de la laïcité à l'école est affichée dans les établissements scolaires publics





# POURQUOI ABORDER LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE ?

Depuis plusieurs années, le 9 décembre apparaît dans le paysage éducatif comme la journée de sensibilisation à la laïcité. Non choisie au hasard du calendrier - et lourde de sens - cette date correspond à la date anniversaire de [la loi de 1905 codifiant la laïcité](#). Les faits d'actualité tragiques nous rappellent l'importance d'aborder en classe ce principe républicain et d'en permettre l'appropriation au service du vivre-ensemble.

Indéniablement, une journée ne suffit pas mais elle n'en demeure pas moins l'occasion d'insuffler une nouvelle dynamique qui réactualise les connaissances, aiguise les consciences et augure de nouvelles perspectives. Et cette année encore, ce 9 décembre permettra de valoriser les actions entreprises autour de la laïcité au sein des établissements scolaires.

De nombreuses initiatives sont mises en place comme : engager un débat, organiser une conférence, réaliser un film ou encore écrire une chanson... Le but : faire réfléchir les élèves sur ce sujet.



Les enseignants de toutes les disciplines doivent se sentir concernés par la mise en œuvre de la laïcité dans les établissements scolaires. Ce vrai travail de fond sur la question de la laïcité auprès des élèves est souvent abordé de la 6ème à la 3ème, en la travaillant de façon différente d'année en année pour réactiver la définition de ce principe et lui donner du sens. Par ailleurs, l'accent est mis sur la Charte de la laïcité, un document que doivent signer tous les parents en début d'année.

Les élèves peuvent être amenés à réfléchir, échanger sur une caricature, un dessin, un texte, un film, un fait d'actualité en lien avec la laïcité. Pour les enseignants, l'objectif est bien de montrer que la laïcité protège les libertés de chacun et permet à des élèves de diverses origines de vivre et travailler ensemble.

— “ —  
Article L.511-2 du code de l'éducation :  
« Dans les collèges et les lycées, les élèves disposent, dans le respect du pluralisme, du principe de neutralité, de la liberté d'information et de la liberté d'expression. L'exercice de ces libertés ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement. »  
— ” —



# LA POSITION DE LA PEEP SUR LA LAÏCITÉ

Pour la PEEP, il est indispensable que les enseignants rappellent trois finalités très importantes qui sont :

- Le respect d'autrui
- L'acquisition et le partage des valeurs de la République
- La construction d'une culture civique.

En outre, choisir son thème ou son support d'étude fait partie de la liberté pédagogique de l'enseignant. En l'occurrence, Samuel Paty avait choisi d'aborder la liberté de penser et de s'exprimer, sujet d'actualité s'il en est. Il était donc tout à fait dans ses attributions de traiter cette question avec ses élèves.

Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'un conflit qui aurait pu être apaisé par le dialogue. Ce jeune terroriste et ceux qui l'ont poussé à agir se sont attaqués à des fondements essentiels de notre société, dont la liberté d'expression fait partie, et qui ne sont en aucun cas négociables.

Ce type de contestation des enseignements ne concerne pas que l'EMC. C'est aussi le cas par exemple en EPS (Education Physique et Sportive) où des filles sont régulièrement dispensées de piscine, en SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) au moment d'aborder la théorie de l'évolution ou l'éducation à la sexualité.

Nous sommes confrontés à des velléités destructrices de l'école. Mais, au-delà de celles-ci, c'est toute la société qui est touchée et les solutions doivent se construire collectivement.

En tant que parents d'élèves, nous soutenons les enseignants, nous leur disons de ne pas se décourager et, tout en étant conscients de la difficulté de leur mission, de ne surtout pas renoncer à transmettre non seulement leurs savoirs mais aussi, et surtout, les clés visant à exercer l'intelligence de nos enfants et en faire de véritables citoyens. Cela ne peut donner que plus de valeur à leur engagement auprès des élèves.

Nous appelons tous nos responsables d'APE à signifier aux membres des conseils d'école et des conseils d'administration notre solidarité et notre engagement en faveur des lois républicaines fondamentales de notre pays.



# LA LAÏCITÉ, LA PAROLE DES ÉLÈVES



Inès, 8 ans

“ La laïcité à l'école, ça veut dire que l'on doit protéger tous les élèves chrétiens, musulmans, juifs, bouddhistes ou athées de ceux qui veulent les insulter. ”



Léo, 17 ans

“ La religion doit être absente du lycée. Selon moi, on ne devrait même pas y faire référence durant les cours. ”



Baptiste, 10 ans

“ Toutes les religions doivent être pratiquées librement sans qu'elles soient imposées par ses copains ou ses instituteurs. ”



Louise, 18 ans

“ Chacun peut vivre avec la religion qu'il souhaite, sans que celle-ci ne perturbe la vie en communauté. ”



Ikram, 12 ans

“ La laïcité, c'est savoir accepter les autres comme ils sont et ne pas juger leur religion, leurs goûts, leurs opinions politiques. En contrepartie, il ne faut pas exhiber sa religion pour éviter que la loi du plus fort prenne le dessus, que chacun essaie de convaincre les autres. ”



# RESSOURCES

- [Observatoire de la laïcité](#)
- [Eduscol : Texte de référence, la laïcité à l'école](#)
- [Le conseil des sages de la laïcité](#)
- [Vademecum de la laïcité](#)
- [Laïcité, les dates importantes](#)

## La PEEP : Parents d'élèves de l'enseignement public

La PEEP est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements agricoles, du supérieur et à l'étranger.

La PEEP est à vos côtés grâce à son réseau de parents bénévoles, élus de terrain mobilisés pour participer à la vie scolaire, défendre l'intérêt des élèves et vous représenter auprès des institutions et des pouvoirs publics.

**La Peep vous accompagne  
de la Maternelle au Supérieur**

# La laïcité à l'école et si on en parlait ?

2023-2024

**Fédération PEEP**  
**92 Avenue d'Ivry**  
**75013 PARIS**  
**peep.asso.fr - 01 44 15 18 18**

